



ASSOCIATION CANADIENNE DE SKI ACROBATIQUE  
CANADIAN FREESTYLE SKI ASSOCIATION  
808, RUE PACIFIC, VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE V6Z 1C2  
TÉL.: 604-714-2233 FAX: 604-714-2232 COURR: info@freestyleski.com  
www.freestyleski.com

## OFFRE D'EMPLOI

**DATE:** Le 4 juin 2010

**POSTE:** **Entraîneur adjoint de l'équipe de bosses, temps plein**

**DATE LIMITE:** 16 juin, 2010, 17h heure du pacifique. Veuillez envoyer votre CV par courriel l'adresse suivante: davidmirota@freestyleski.com

### **RAPPORT HIERARCHIQUE:**

L'entraîneur relèvera du directeur du programme de haute performance de l'Association canadienne de ski acrobatique et de l'entraîneur chef du programme de bosses.

### **STRUCTURE ET PORTÉE:**

L'Association canadienne de ski acrobatique (ACSA) est l'organisme qui régit le sport du ski Acrobatique. L'ACSA est régie en conformité d'un modèle de gouvernance stratégique. Selon ce modèle, le chef de la direction est responsable et imputable de tous les aspects des activités de l'Association.

Le candidat retenu fera partie d'une équipe d'entraîneurs composée de cinq membres dans le cadre du Programme de haute performance de l'Association canadienne de ski acrobatique. Il travaillera surtout avec les athlètes de développement (groupe C), mais pourrait avoir certaines responsabilités auprès des athlètes de la Coupe du monde (groupes A & B).

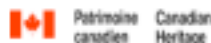
L'entraîneur devra être présent à toutes les séances d'entraînement et les compétitions et y fournir son soutien.

L'entraîneur représentera l'ACSA à diverses occasions, et à ce titre, devra en tout temps faire preuve d'une approche positive et responsable.

### **HABILETÉS ESSENTIELLES:**

Les habiletés suivantes sont essentielles au succès du candidat dans ce poste :

- ◆ Expérience de compétitions ou d'entraînement de calibre international.
- ◆ Certification complète comme entraîneur de bosses de niveau 2 du PNCE ou l'équivalent.
- ◆ Aptitude à planifier et à évaluer les programmes d'entraînement, ainsi qu'à en assurer le suivi.
- ◆ Fortes aptitudes aux communications interpersonnelles (écrites et verbales).
- ◆ Expérience dans les secteurs administratifs tels que les arrangements de voyages, les rapports de dépenses et les rapports écrits de programmes.
- ◆ Connaissance pratique des programmes et activités de l'ACSA.



- ◆ Aptitude à utiliser le courriel et les outils électroniques.

De plus, l'entraîneur doit pouvoir bien collaborer avec d'autres et résoudre les problèmes qui surviennent. Cette personne doit être une motivatrice capable d'éveiller les qualités de leaders chez les autres.

### **HABILETÉS SOUHAITÉES :**

Les habiletés énumérées ci-après sont un atout :

- ◆ Études officielles dans le domaine des sciences du sport ou dans un secteur pertinent.
- ◆ Expérience de la planification et de la périodisation.
- ◆ Certification complète de niveau IV du PNCE.
- ◆ Aptitude à communiquer verbalement dans les deux langues officielles du Canada.

### **TÂCHES:**

Principales responsabilités :

Fournir de l'entraînement d'un niveau de qualité à la hauteur des normes en vigueur de l'ACSA et du PNCE.

Seconder l'entraîneur chef dans ce qui suit :

#### **Entraînement:**

- Assurer la planification et la conduite technique et tactique.
- Planifier les camps et en établir les calendriers.
- Coordonner, avec d'autres membres de l'ACSA ou des centres sportifs, l'élaboration et la surveillance du Programme d'entraînement annuel des équipes (entraînement physique, préparation mentale, physiothérapie, etc.)
- Dispenser et surveiller l'entraînement quotidien sur les pentes et hors des pentes.

#### **Compétitions:**

- Préparer l'équipe du point de vue tactique et psychologique.
- Tenir et assister aux réunions avant les compétitions.
- Établir des plans de compétitions généraux et spécifiques.
- Agir comme représentant aux réunions des chefs d'équipes (ou y déléguer quelqu'un).

#### **Administration:**

- Donner aux athlètes des commentaires sur leurs progrès et des suggestions visant leur amélioration.
- S'occuper des communications de tous ordres avec les athlètes.
- Procéder aux évaluations des athlètes.
- Appliquer les « règles » d'équipe et répondre aux attentes.
- Assurer la planification et la conduite technique et tactique.
- Planifier les camps, en établir les calendriers et en assurer la communication.
- Assurer la gestion de l'équipement et des appareils vidéo.
- Gérer les situations de blessures – remplir les rapports pertinents et en assurer le suivi.
- Communication entre les programmes et avec le bureau (directeur du Programme de haute performance).
- Analyse du Programme de haute performance.
- Gestion des partenariats (centres de ski, etc)
- Perfectionnement des entraîneurs.
- Rapports aux groupes internes (rapports des camps, etc.)

### **AUTRES ASPECTS DU SOUTIEN :**

- Soutien à la logistique des compétitions.
- Collaboration avec les autres disciplines lors des événements y compris la conduite des

véhicules si nécessaire.

- Soutien au marketing, aux relations avec les médias et aux communications.
- Responsabilité de la sécurité et de la supervision des mineurs de l'équipe.
- Présence aux fonctions de l'équipe et des commanditaires.

L'entraîneur devra faire preuve de professionnalisme en toutes circonstances, et créer un environnement favorable et aidant au sein du Programme de haute performance.

Pour plus de renseignements, SVP contacter:

David Mirota  
Directeur du programme de haute performance  
Association Canadienne de ski acrobatique  
Bureau: 604-714-2234  
Cellulaire: 604-935-0862  
Courriel: [davidmirota@freestyleski.com](mailto:davidmirota@freestyleski.com)